



Mesdames, Messieurs les parents des élèves

Objet : **Chorale 2015 - 2016**

Votre enfant a décidé de participer à la chorale du collège Joachim Du Bellay.

Celle-ci est destinée aux élèves volontaires et dynamiques, désirant partager leur plaisir de chanter.

Il est proposé à tous les collégiens de s'impliquer dans un projet intitulé "Du cœur à l'âme", autour d'une quinzaine de chansons de Michel Berger, et ayant pour aboutissement trois prestations publiques en fin d'année. (*concert n° 1 le mardi 24 mai, à Lençloître; concert n° 2 le jeudi 9 juin 2016, à la Hune de Saint Benoît; participation au spectacle de fin d'année du collège*).

La chorale est inscrite, cette année, aux rencontres chorales du département de la Vienne et travaillera avec quatre autres établissements (Chauvigny, Lençloître, Saint-Benoît, Poitiers). Les élèves seront accompagnés sur scène par des musiciens professionnels.

Si cette activité fait travailler la voix, elle permet de découvrir une nouvelle palette de chants. C'est aussi l'occasion pour chacun de **prendre confiance en lui** et de **se responsabiliser** pour un projet collectif.

L'activité se déroule à raison d'une séance par semaine, **le jeudi entre 13h00 et 13h55, en salle 11**, les répétitions ayant lieu sur le temps scolaire. Deux séances supplémentaires ont été ajoutées pour permettre au plus grand nombre de participer.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Il revient cependant à chacun de doser le nombre d'activités scolaires et extra scolaires afin de pouvoir se rendre disponible en temps voulu.

La chorale ayant pour statut celui **d'un enseignement complémentaire** et non celui d'un club, toute inscription suppose la **présence obligatoire** de chacun à chaque séance, d'être à l'heure, et cela pour la durée de l'année scolaire.

Dans un souci d'organisation et de respect, tout choriste s'engage par conséquent, **à ne pas abandonner l'activité en cours d'année**.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous que votre enfant remettra à son professeur lors des cours d'éducation musicale.

Nous comptons sur votre appui et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le professeur d'éducation musicale et chant choral,  
Laurent HUAULT

le principal,  
Alexandre TALLON

**LE PRINCIPAL**

Affaire suivie par :  
**Laurent HUAULT**  
professeur d'éducation  
musicale et de chant  
choral

Tél : 05 49 98 16 51

Fax : 05 49 22 33 71

[ce.0860023h@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860023h@ac-poitiers.fr)

9, rue des Roches  
B.P. 30071  
86 206 LOUDUN  
cedex